

# Mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr



■ **BRÈVES**  
100€ pour un vélo

■ **ACTUALITÉS**  
Téléphérique, fin de la concertation

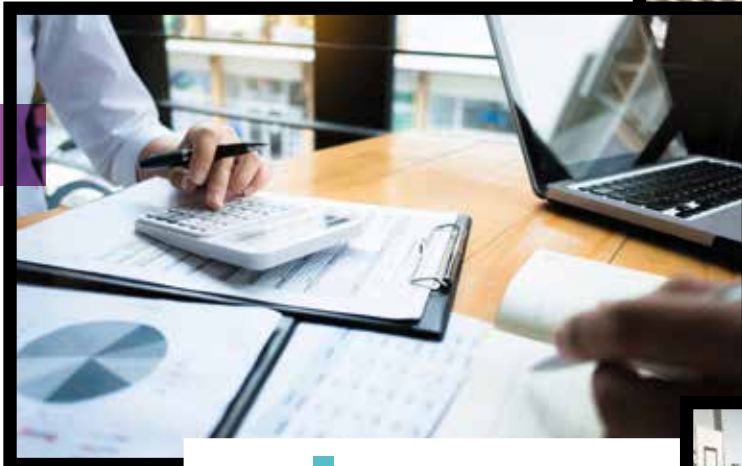
■ **EN ACTION**  
Le Plan Handicap se déploie



## 4 BRÈVES

## 8 ACTUALITÉS

- Barrages sur l'Yzeron : le projet tombe à l'eau
- Téléphérique, fin de la concertation
- Vous êtes plus hip-hop ou piano ?
- Modification du PLU-H, l'enquête publique est ouverte

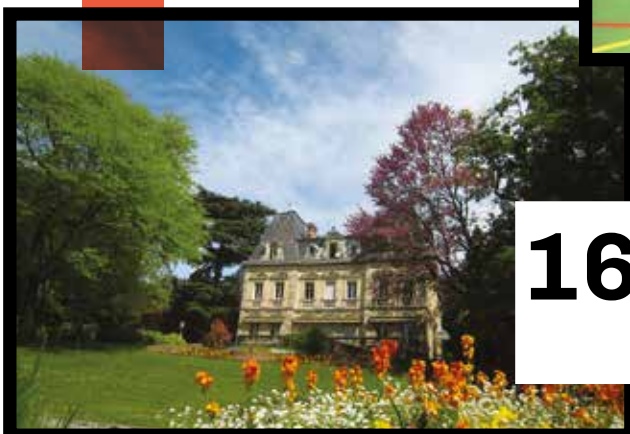


## 10 DOSSIER

- Budget 2022  
Une dynamique de gestion, une gestion dynamique

## 14 EN ACTION

- Le Plan Handicap se déploie
- La Plaine/Chantegrillet, un plan de circulation attendu au tournant
- La Police municipale prend ses nouveaux quartiers
- Une information utile, accessible et réactive



## 16 VIE PUBLIQUE



## ZFE : DEVREZ-VOUS CHANGER DE VOITURE ?

Chères Fidésiennes, chers Fidésiens,

Selon Santé Publique France, près de 40 000 décès par an seraient dus à une trop forte exposition aux particules fines. Pour y faire face, les grandes agglomérations françaises doivent mettre en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE) avant le 31 décembre 2024.

La ZFE de la Métropole de Lyon est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec l'interdiction de circuler et stationner des véhicules professionnels les plus polluants dans le cœur de l'agglomération : Lyon, Caluire, Villeurbanne, Bron et Vénissieux. Sainte-Foy a toujours été favorable à ce principe. Cependant, l'exécutif écologiste de la Métropole a décidé d'aller plus vite et plus loin que la réglementation nationale :

- À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, les véhicules Crit'Air 5 des particuliers ne pourront plus circuler ni stationner dans la ZFE
- Entre 2023 et 2026, la ZFE s'étendra progressivement aux véhicules Crit'Air 4, 3 et 2, et son périmètre sera élargi

**Ainsi, en 2026 tous les véhicules diesel seront interdits dans un périmètre qui pourrait englober l'ensemble du territoire métropolitain.** Seuls les véhicules 100% électriques, hybrides, GPL ou essence post-2011 seront autorisés. Les deux-roues d'avant 2017/2018 seront également bannis. **Nous parlons ici de 469 307 véhicules impactés, soit 70% du parc métropolitain !** Se débarrasser de tous ces véhicules serait une aberration écologique, ainsi que de l'obsolescente réglementaire.

Cette décision est précipitée et punitive. La Zone à Faibles Émissions deviendra une Zone à Forte Exclusion. Les mesures d'accompagnement à l'étude ne sont pas à la hauteur de l'ambition calendaire et excluent les classes moyennes. **Ou comment compliquer le quotidien des habitants, et exacerber la fracture sociale...**

Sainte-Foy ne sera pas épargnée. Avec une proportion importante de + de 60 ans (30% contre 18% à Lyon), beaucoup de familles nombreuses (605 ont 3 enfants ou plus), un réseau TCL à densifier, un tissu très résidentiel... les Fidésiens détiennent logiquement un nombre de véhicules supérieur à la moyenne (86% en possèdent au moins un). **Les solutions alternatives à la voiture actuellement promues par le SYTRAL (vélo, autopartage, téléphérique) ne pourront pas répondre à la diversité des situations et des besoins.** Nous demandons depuis longtemps le Métro E, l'amélioration des fréquences et amplitudes des bus, ainsi que la création et l'augmentation de la capacité des parkings relais.

La Métropole s'inscrit là encore dans une philosophie de la contrainte que je ne partage pas. Le drame d'un tel "volontarisme politique" est qu'il suscitera la défiance envers les questions environnementales. La ZFE doit s'étendre progressivement, des solutions alternatives adaptées doivent être proposées aux particuliers et aux professionnels.

La ZFE fait l'objet d'une concertation jusqu'au 5 mars. Cette voie médiane et progressive est possible. J'en appelle à votre mobilisation sur un sujet capital.

Véronique SARSELLI  
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

# LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE & DANSE LANCE SON SITE INTERNET



■ Le Conservatoire de Musique & Danse (CMD) est une structure municipale qui contribue à l'animation culturelle

de la commune à travers ses nombreux enseignements musicaux et chorégraphiques, mais aussi ses auditions, concerts, spectacles... Afin de favoriser la communication du conservatoire, tant auprès des utilisateurs (élèves, parents...) que du grand public, la Ville lance le site internet **conservatoire.saintefoyleslyon.fr**, intégralement dédié à l'établissement. Présentation du CMD, de son histoire, de l'équipe enseignante, des parcours de formations, actualités, agenda des événements, focus sur les interventions en milieu scolaire et notamment l'orchestre à l'école, tarifs, contacts mais aussi et surtout un espace personnel pour les usagers avec possibilité de s'inscrire et de payer en ligne... Rendez-vous sur le nouveau site du CMD, à la fois esthétique et intuitif.

# 1681 €

récoltés par le Conseil Municipal des Jeunes dans le cadre d'une collecte réalisée pour l'association Docteur Clown sur les marchés fidésiens



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

■ Votre enfant entre en maternelle ? Vous venez d'emménager à Sainte-Foy ? N'oubliez pas l'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2022. Téléchargez d'abord le dossier d'inscription sur le site de la Ville [www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr) (onglet Générations Solidaires > Éducation > Scolarité > Inscriptions et périmètre scolaires) puis complétez-le avant de l'amener avec les justificatifs demandés au Guichet Familles (10 rue Deshay). Une fois votre dossier traité, un certificat de pré-inscription scolaire vous sera transmis, vous pourrez alors effectuer l'inscription pédagogique auprès de l'école en prenant rendez-vous avec la direction. Ouverture des inscriptions : **lundi 7 mars**. Dernier délai : **vendredi 6 mai**.





## ENSEMBLE, CHANGEONS LES RÈGLES

■ Le 8 mars prochain, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Métropole de Lyon relance sa collecte de protections périodiques à l'attention du grand public initiée l'année dernière avec l'association "Règles élémentaires". Cette collecte aura lieu jusqu'au 28 mai, date de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Sensible à la précarité menstruelle, une problématique de premier ordre qui touche encore 1,7 millions de femmes en France, la Ville est une nouvelle fois partie prenante de évènement. Une boîte à dons sera ainsi installée à l'accueil Solidarités de la Mairie (10 rue Deshay) pendant toute la durée de la collecte, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (sauf le mardi après-midi car la mairie est fermée). Les dons seront redistribués à celles qui en ont le plus besoin (femmes en précarité, étudiantes...) par des associations du territoire. Soyons solidaires. Ensemble, changeons les règles !

## 100€ POUR UN VÉLO

■ En 2019, la Ville créait une subvention afin d'accompagner à hauteur de 100€ chaque Fidésien souhaitant faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf. Depuis, le dispositif a été élargi aux vélos pliants, aux vélos cargos, aux kits d'électrification et ouvert aux vélos d'occasion. Initialement limitée à 1000€ et donc à 100 demandes d'aide, l'enveloppe allouée à la subvention a été triplée en 2020 et 2021 compte tenu du grand nombre de demandes et donc de l'intérêt prononcé des Fidésiens pour la pratique du vélo, que la Ville souhaite encourager. 271 habitants de la commune ont ainsi pu profiter de l'aide en 2020, puis 150 en 2021. Si vous souhaitez vous mettre en selle, il est encore temps. En 2022, la municipalité a décidé de reconduire le dispositif à hauteur de 20 000 € afin de pouvoir aider 200 Fidésiens supplémentaires. Une seule obligation : effectuer son achat chez un professionnel implanté sur le territoire de la Métropole de Lyon. Cette subvention est cumulable avec l'aide proposée par la collectivité métropolitaine.

➔ d'infos :  
04 72 32 59 30

## SAPEURS-POMPIERS RECHERCHENT ARCHIVES



■ Le 18 septembre 1811, Napoléon Bonaparte, empereur des Français, créé le premier bataillon de sapeurs-pompiers de Paris suite à l'incendie de l'Ambassade d'Autriche qui a marqué les esprits. Le 10 août 1823 marque la naissance des sapeurs-pompiers de Sainte-Foy-lès-Lyon, grâce au généreux don de 2 000 francs de Gaspard Maupetit qui leur permet d'acquérir une pompe à bras. En 2023, cela fera donc 200 ans que les sapeurs-pompiers de la commune s'investissent quotidiennement et sans relâche pour secourir les habitants et lutter contre les incendies. Afin de célébrer ce bel anniversaire, une grande cérémonie festive sera organisée. Mais en attendant, ce sont pour une fois nos sapeurs-pompiers qui ont besoin de vous. Ils sont actuellement à la recherche d'archives (photos, documents...) afin de pouvoir retracer leur histoire et illustrer ces deux siècles d'action. Si vous en possédez, merci de les envoyer par mail à l'adresse bicentenaire.pompiers.69110@gmail.com. Pour tout complément d'information, contactez Joël Daniel au 06 81 93 07 18.

# MARS

## Et aussi...

### Samedi 5 mars Permanence individuelle de Madame le Maire

10h-12h, Mairie  
+ d'infos : Cabinet du Maire :  
04 72 32 59 04 - Entrée libre

### Jeudi 10 mars Rencontre quartier Provinces/Chavril

18h-20h, Maison Communale  
des Bruyères  
+ d'infos : Cabinet du Maire :  
04 72 32 59 04 - Entrée libre

### Jeudi 10 mars Texte à dire "Wanda et ses sirènes" par la Cie "La Belle Étoile"

18h30, Bibliothèque Senghor  
+ d'infos : Bibliothèque Senghor :  
04 72 32 59 35 - Entrée libre

### Jeudi 31 mars Conseil municipal

19h, Le Méridien  
+ d'infos : Cabinet du Maire :  
04 72 32 59 50 - Entrée libre

## 05 | 03

### Concert Quatuor Debussy

**20h30, Ellipse**  
Le Quatuor Debussy vous fait voyager dans le monde fantastique du quatuor à cordes : de son père spirituel Joseph Haydn à nos jours, pour une musique classique ouverte, vivante et créative... Première partie du concert assurée par les élèves des Conservatoires du réseau SOL (Sud-Ouest Lyonnais).

+ d'infos : Service culturel :  
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€  
Sur réservation



## 13 | 03

### Théâtre musical "Maya une voix"

**17h, Ellipse**  
Histoire d'une petite fille afro-américaine qui, suite à un traumatisme, a perdu sa voix et qui, grâce à une rencontre, va la retrouver. Cette voix, c'est celle de Marguerite Annie Johnson, plus connue sous le nom de Maya Angelou. Mère, artiste et militante aux côtés de Martin Luther King ou encore Malcom X, Maya a inspiré le monde entier à travers ses poèmes et ses livres.

+ d'infos : Service culturel :  
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€  
Sur réservation



## 02 | 04

### Rencontre auteur Quais du Polar

**10h30, Bibliothèque Senghor**  
Venez rencontrer Laurent Joffrin, auteur présent au célèbre festival international du roman policier qui vivra sa 18<sup>e</sup> édition du 1<sup>er</sup> au 3 avril à Lyon.

+ d'infos : Bibliothèque Senghor :  
04 72 32 59 35 - Entrée libre

1<sup>er</sup> TOUR | 2<sup>e</sup> TOUR

## 10 | 04 | 24 | 04

### Élection présidentielle

La France élit son nouveau Président de la République pour les cinq années à venir (2022-2027). 19 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h sur la commune. Attention, pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard **vendredi 4 mars**.

+ d'infos : Service Affaires  
générales / État civil :  
04 72 32 59 00

**19 | 03****Festival BD  
"Sainte-Foy-lès-Bulles"**

10h-18h, Bibliothèque Senghor  
Master classes de dessins, ateliers numériques, coloriage géant, rencontres, dédicaces... L'univers de la BD pour petits et grands. Thématique du festival : la BD du réel.

**+ d'infos : Bibliothèque Senghor :**  
04 72 32 59 35 - Entrée libre

**14 | 04****Conférence Antarctique  
par Laurence de la Ferrière**

20h, Ciné Mourguet  
Alpiniste et exploratrice professionnelle, Laurence de la Ferrière a gravi les plus hauts sommets de la planète sans oxygène. Elle est la seule femme au monde à avoir traversé l'intégralité du continent Antarctique en solitaire. Au-delà de l'exploit, une aventure incroyable dans le plus grand désert du monde.

**+ d'infos : Service culturel :**  
04 72 32 59 14 - Tarif : 6€/gratuit  
Sur réservation

**27 | 03****Concert Quatuor  
Ellippos**

17h, Le Tabagnon (La Mulatière)  
Le Quatuor Ellippos vous invite à un voyage musical à la découverte des incroyables facettes et couleurs du quatuor de saxophones.

**+ d'infos : Service culturel :**  
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€  
Sur réservation

**17 | 04****Troc'Plantes**

9h-13h30, Esplanade de Lichfield  
4<sup>e</sup> édition de ce marché aux plantes dédié à l'échange de graines, plants de fleurs et légumes, organisé par les Comités de quartiers, les Jardins familiaux et l'AGUPE. Évènement convivial organisé en dehors de tout esprit commercial.

**+ d'infos : CIL Sainte-Foy Centre :**  
06 60 53 79 89 - Entrée libre

**AVRIL****Et aussi...****Mardi 5 avril****Facebook live du Maire**

18h30-19h30, page Facebook de la Ville

**+ d'infos : Cabinet du Maire :**  
04 72 32 59 04

**Jeudi 14 avril****Rencontre quartier Centre**

18h-20h, Salle Michel Barlet

**+ d'infos : Cabinet du Maire :**  
04 72 32 59 04 - Entrée libre

**Vendredi 15 avril****Jazz link**

20h, Espace culturel Jean Salles

**+ d'infos : Conservatoire de Musique & Danse :**  
04 78 59 59 38 - Entrée libre

**Dimanche 24 avril****Cérémonie du souvenir des  
victimes de la déportation**

10h, Monument aux Morts

**+ d'infos : Cabinet du Maire :**  
04 72 32 59 50 - Entrée libre

## INONDATIONS

## BARRAGES SUR L'YZERON : LE PROJET TOMBE À L'EAU



Le 10 décembre dernier, **Jean-Charles Kohlhaas**, président du SAGYRC (Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Yzeron, en charge de la gestion et des aménagements de la rivière), a mis au vote un nouveau PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Avec pour conséquence l'abandon officiel du

projet de barrage écrêteur de crues, en amont sur l'Yzeron, dont la vocation était de stocker temporairement les crues en cas de très fortes pluies. Or le cours d'eau, capricieux, déborde régulièrement et les riverains sont fréquemment sinistrés. "Le précédent programme de protection des inondations prévoyait

notamment la réalisation des ouvrages écrêteurs de crues destinés à protéger les populations oullinoise, fidésienne, tassulinoise et franchevilloise qui sont toutes concernées par les crues", rappelle **Véronique Sarselli**, Maire. "Cette nouvelle délibération signe l'arrêt de projets de barrages attendus depuis très longtemps. J'ai exprimé mon profond désaccord face à cette décision car il y a des habitants qui sont soumis à des risques importants d'inondations et restent aujourd'hui démunis. Le SAGYRC ne propose toujours pas de mesures sérieuses pour lutter contre les inondations et la protection des riverains, nous perdons un temps que nous n'avons pas lorsqu'il s'agit de sécurité des biens et des personnes."

+ d'infos :

[cruecentennale-yzeron-vr.fr](http://cruecentennale-yzeron-vr.fr)

## MOBILITÉS

## TÉLÉPHÉRIQUE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La concertation relative au téléphérique a pris fin le 15 février, concluant 3 mois de débat sur un projet qui aura fait l'unanimité contre lui. Les Fidésiens se sont emparés de manière responsable et argumentée de ce sujet de rupture de ville. Avec 4000 participants et plus de 2000 questions/avis publiés en ligne, cette concertation fut la plus suivie de la Métropole. Un succès, malgré un format strict collectivement regretté. Le sentiment final fait écho aux résultats du référendum local : un rejet massif. L'ensemble de la population, le monde associatif et les élus se sont fortement mobilisés dans la concertation. Celle-ci est terminée mais le projet, lui, n'est pour l'heure aucunement abandonné. L'AOMTL (ex SYTRAL) peut toujours l'imposer malgré une concertation préalable et des

référendums consultatifs défavorables. Ceci relève de l'arbitrage politique.

**Dans l'hypothèse où le SYTRAL venait à ne pas prendre en considération l'avis des populations, la ville poursuivra son action avec détermination et utilisera la voie juridique.**

+ d'infos :

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 11

### Calendrier annoncé par le SYTRAL

- 15 mars : bilan des garants CNDP
- 15 mai : bilan du Maître d'Ouvrage (le SYTRAL)
- fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022 : vote de l'abandon ou de la poursuite du projet par le conseil d'administration du SYTRAL





## CULTURE

## VOUS ÊTES PLUS HIP-HOP OU PIANO ?

■ Dans la continuité du partenariat noué par la Ville avec le festival Karavel dirigé par **Mourad Merzouki**, le hip-hop fait à nouveau escale à Sainte-Foy. "Trois séances découverte "all style" (breakdance, house, krump, popping, moderne urbain...) sont proposées aux jeunes de 8 à 14 ans qui souhaitent intégrer les bases de la danse hip-hop." explique **Paola Boiron**, Adjointe déléguée à la culture. Encadrés par des danseurs professionnels du Centre chorégraphique Pôle Pik de Bron, ils pourront s'initier gratuitement à la Maison Communale des Bruyères (55 boulevard des Provinces) les samedi 5 mars, 16 avril et 14 mai, de 10h à 11h pour les 8-11 ans et de 11h à 12h pour les 12-14 ans. Entrée libre sur inscription.

"Les talents du piano" est le nouveau rendez-vous musical mensuel proposé par la Ville en partenariat avec l'association Variations. Marc Zajtmann, pianiste, conférencier, docteur en musicologie, diplômé de la Médecine des Arts et directeur artistique de l'association, présente des jeunes concertistes qui vous feront partager leur passion communicative pour le piano à travers un programme éclectique et virtuose. Émotions musicales garanties les dimanche 20 mars, 10 avril et 22 mai, de 11h à 12h à l'Espace Culturel Jean Salles ! Entrée libre sans réservation préalable.

**+ d'infos et inscriptions :**  
Service culturel : 04 72 32 59 14



Les talents  
du piano



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## MODIFICATION DU PLU-H, L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST OUVERTE



■ Le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) définit la politique d'urbanisme et d'habitat sur l'ensemble de la Métropole de Lyon. Il prend la forme d'un règlement qui définit les conditions d'urbanisation de chaque parcelle du territoire. Pour toutes les communes, il sert de référence obligatoire concernant l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation

du sol, au premier rang desquelles le permis de construire. La dernière révision du PLU-H, élaborée en concertation avec les communes, a été approuvée en Conseil de la Métropole le 13 mai 2019. Depuis, le nouvel exécutif métropolitain élu en 2020 a décidé d'initier plusieurs modifications du document.

La modification n°3 concerne directement la commune, ce pourquoi une concertation a été organisée du 13 avril au 20 mai 2021. Place désormais à l'enquête publique qui se déroule du 28 février au 5 avril 2022. Chaque Fidésien peut déposer ses observations et propositions dans le registre consultable en mairie (10 rue Deshay) ou par voie dématérialisée. Un membre de la commission d'enquête tiendra une permanence en mairie le samedi 26 mars de 9h à 11h30 afin de répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également envoyer vos observations par mail à l'adresse [mod3-pda-grandlyon@mail.registre-numerique.fr](mailto:mod3-pda-grandlyon@mail.registre-numerique.fr).

**+ d'infos :**

[www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon](http://www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon)

# BUDGET 2022

## UNE DYNAMIQUE DE GESTION, UNE GESTION DYNAMIQUE

*Le Budget 2022 a été voté en Conseil municipal le 3 février dernier. Il reflète la volonté municipale, toujours, d'une maîtrise budgétaire afin de ne pas augmenter les impôts locaux et de limiter l'endettement.*

*Ce budget porte également une ambition, celle de mettre en œuvre les projets stratégiques du mandat et de poursuivre l'investissement. D'importantes opérations sont lancées, dont le financement impactera les budgets 2023 et 2024. 2022 est en somme une année charnière du second mandat que vous avez confié à Véronique Sarselli à la tête de la commune.*



**Adjoint délégué aux Finances,  
nous aide à comprendre le budget  
prévisionnel 2022 et les orientations  
stratégiques de la Ville.**



### ■ Mosaïque : Que faut-il retenir du budget 2022 ?

**Daniel Aknin :** Le budget 2022 s'inscrit en cohérence avec les grandes priorités du mandat et les engagements pris. Il tient compte du contexte de pandémie et des incertitudes qui demeurent encore quant à la sortie de crise sanitaire. La stabilité des dépenses de fonctionnement, fruit d'une gestion prudente et maîtrisée, se heurte cependant à l'évolution des prix, principalement ceux de l'énergie qui ont augmenté de 18%. Comme pour les particuliers et les acteurs économiques, cette hausse impacte significativement le budget de la collectivité (près de 200 000 €). Les charges de personnel sont également en augmentation, notamment en raison des mesures réglementaires décidées par l'État, ainsi que du renforcement des effectifs (enfance et activités périscolaires, création

d'une brigade cynophile...). Un élément à retenir : malgré le contexte difficile, nous avons décidé de maintenir l'enveloppe globale dédiée aux subventions accordées aux associations du territoire.

En matière de recettes, les prévisions 2022 sont réévaluées à la baisse pour tenir compte d'une reprise prudente des activités de certains services publics mais aussi d'un fonctionnement lié à la poursuite des restrictions imposées par la crise sanitaire. La diminution est de -8,40% (ce qui représente une perte de recettes estimée à 131 500 €). Nous avons également été prudents sur les estimations des dotations de l'État, qui sont en diminution en raison de la péréquation toujours défavorable à la commune et d'un climat d'incertitude sur les mesures qui pourraient être prises à l'échelle nationale suite à l'élection

présidentielle. Un élément à retenir : la non augmentation des taux d'imposition communaux, engagement de mandat sur lequel nous ne reviendrons pas.

### ■ Mosaïque : Quelles sont les bonnes nouvelles ?

**Daniel Aknin :** L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement en fin d'exercice 2021 permet à la commune d'avoir une capacité d'autofinancement suffisante pour à la fois programmer des investissements structurants et diminuer son endettement, dont le niveau reste très soutenable. Cette forte capacité d'auto-financement souligne la bonne santé financière de la commune.

La prospective financière 2021-2026, en cohérence avec les orientations ambitieuses du plan de mandat, projette un nouvel emprunt bancaire seulement à l'horizon 2023.



## GRAND CHIFFRES



BUDGET  
TOTAL 2022

27 926 498 €



DONT

21 192 147 €

EN FONCTIONNEMENT



6 734 351 €

EN INVESTISSEMENT



Pour résumer, le budget 2022 reflète les efforts de gestion de notre municipalité dans un contexte financier contraint par la crise sanitaire, les hausses de charges imposées et le désengagement progressif de l'État. Ces efforts permettent et permettront de ne pas dégrader le service public ni obérer le pouvoir d'achat des Fidésiens.

### ■ Mosaïque : Comment le budget traduit-il l'ambition de la Ville ?

**Daniel Aknin :** La section Investissements reflète la mise en œuvre des projets du Plan de mandat, qui porte une ambition forte pour le territoire et ses habitants, celui de défendre un art de vivre qui fait la vraie nature de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Le budget est l'acte politique financier et annuel qui traduit cette volonté autour de principes

forts : une gestion maîtrisée des deniers publics, la non-augmentation des taux de fiscalité directe, un aménagement du territoire préservant et renforçant notre identité, une dynamique de développement durable pour les Fidésiens et les acteurs économiques, une ville apaisée grâce à une sécurité et une citoyenneté renforcées, une collectivité qui accompagne les familles, les plus fragiles, les associations et qui rayonne à travers le sport, la culture et le patrimoine. Des projets structurants, traduits par des actions concrètes, sont mis en œuvre pour répondre à ces grands principes. Le programme est chargé pour 2022, vous allez pouvoir le découvrir à la lecture du dossier.

**+ 18 %**

**D'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE** (électricité et chauffage notamment)

**0 %**

**D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX** (la Ville n'a pas relevé les taux de fiscalité locale depuis 1997)

**0 %**

**DE DIMINUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS**

# FOCUS SUR

## L'impact de la crise sanitaire

Pour la dernière fois espérons-le, la crise sanitaire impacte encore les finances des collectivités cette année. Elle engendre des dépenses supplémentaires et a également comme effet de produire moins de recettes (fermeture de structures d'accueil du public comme la piscine). Ainsi la commune doit non seulement adapter son organisation mais assumer les charges, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de dégradation du service public.

## Acteur de la transition énergétique

Le renouvellement du parc de véhicules municipaux dont la partie électrique se renforce progressivement, ainsi qu'une évolution des modes de mobilités, amènent à réduire les prévisions de charges de carburant de près de 29%, ce qui permet à la fois de limiter l'impact de la hausse des coûts de l'énergie mais aussi d'avancer sur le chemin de la transition énergétique. La Ville poursuit également le renouvellement des chaudières des équipements publics et intègre la performance énergétique dans tous ses nouveaux contrats. De plus, le lancement du Plan Lumière, projet important du mandat, permettra à terme d'importantes économies d'énergie en matière d'éclairage public.

## Soutenir le service social et les associations

La subvention au CCAS votée en augmentation (+ 100 000€) en 2021 pour faire face à la crise sanitaire est reconduite pour 2022 (soit au total 1 350 000€). L'enveloppe dédiée aux subventions des associations est également maintenue. Il n'est pas question de faire peser le contexte financier difficile auquel les collectivités sont soumises sur les structures sociales et associatives de la commune.

## Une politique de Ressources Humaines qualitative

La mise en place d'une démarche de GPEEC (Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences) et de qualité de vie au travail traduit la volonté de la Direction des Ressources Humaines d'accompagner les services dans leurs projets de réorganisation et les agents dans leurs projets d'évolution professionnelle, reconversion ou reclassement.



# L'INVESTISSEMENT EN PROJETS

La section d'investissement présente les programmes nouveaux ou en cours, correspondant aux projets du Plan de Mandat. Ces dépenses sont financées par l'excédent du budget de fonctionnement et par les subventions (État, Région,

Département, Métropole). L'important autofinancement est un marqueur fort de la bonne santé financière de notre Ville.

À noter que le financement sur plusieurs années des projets structurants du plan de mandat

amènera un plus haut niveau de dépenses à l'horizon 2023-2024. Pour 2022, les prévisions répondent essentiellement au lancement de grands projets, dont la phase de réalisation et de travaux opérera sur les années suivantes.

**759 076 €**

**PLAN LUMIÈRE – RÉNOVATION ET MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** dans un double objectif d'économies d'énergie et de protection de l'environnement



**500 000 €**

**RÉHABILITATION, MISE EN ACCESSIBILITÉ ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASÉ BARLET**

**480 000 €**

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CLOS DU CARDINAL**

**400 000 €**

**SÉCURISATION ET MISE EN VALEUR DE L'AQUEDUC DU GIER**



**380 000 €**

**PLAN HANDICAP – INSTALLATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ D'ÉQUIPEMENTS, FORMATION DU PERSONNEL, CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**

**200 000 €**

**EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION AVEC L'OBJECTIF DE DOUBLER LE NOMBRE DE CAMÉRAS D'ICI FIN 2023**



**150 000 €**

**LANCEMENT DU PROJET DE PÔLE PUBLIC DANS LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE PISCINE MUNICIPALE**



**100 000 €**

**LANCEMENT DE LA 2<sup>e</sup> PHASE DE TRAVAUX DE L'ÉGLISE DU CENTRE** (intérieur de l'édifice)

**95 000 €**

**RÉNOVATION DES WC PUBLICS BOULEVARD BARON DU MARAIS** (entre la place Xavier Ricard et la place Millou)

**40 000 €**

**RÉNOVATION DU SKATE PARC AU PARC BOURRAT PORTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**



**25 000 €**

**NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE**

**20 000 €**

**SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE** (100 € reversés à chaque acquéreur)



## SOLIDARITÉ

## LE PLAN HANDICAP SE DÉPLOIE



L'opération "Cap sur Handisport" menée par le Conseil Municipal des Enfants permet à des personnes valides de se mettre en situation de sportif porteur de handicap

■ Le handicap, qu'il soit physique ou mental, peut toucher chacun de nous à un moment de notre vie. Faciliter le quotidien et adapter ses structures et ses services à tous est un engagement important pour notre commune. "À nous de réduire les barrières et les contraintes", observe

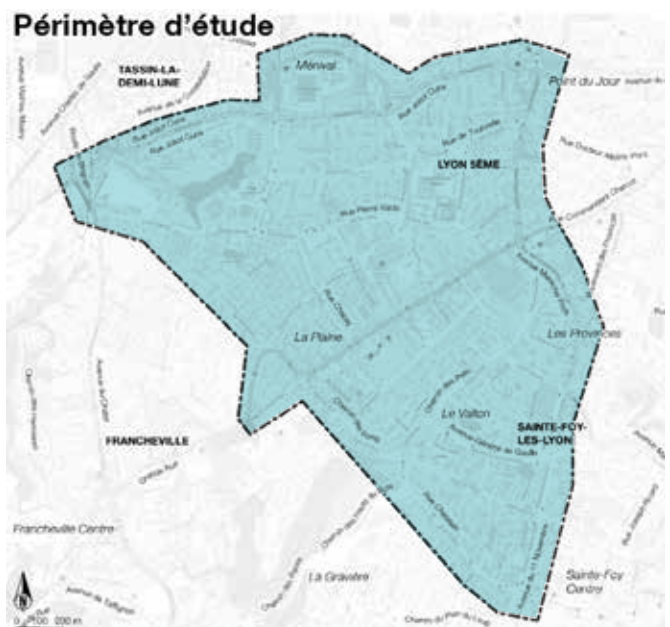
**Maria Giordano**, Adjointe déléguée à la solidarité. "Le Plan Handicap porte sur plusieurs axes : adapter les espaces publics pour une accessibilité optimale, travailler sur l'intégration pour que chacun trouve sa place dans la société, favoriser le bien-vivre ensemble et l'épanouissement

de tous." Si la contribution de la Ville s'illustre depuis longtemps déjà (accessibilité des bâtiments publics, personnels spécialisés dans les écoles et établissements d'accueil du jeune enfant, accompagnement des clubs sportifs pour le développement de sections Sport Handicap et Sport Adapté...), 2022 va permettre à la municipalité de monter en puissance grâce au renforcement des actions déjà menées conjugué à l'intégration de nouveaux projets structurants : équipements adaptés dans les parcs pour des activités de plein air, campagne de sensibilisation du grand public, travail avec les bailleurs sociaux pour augmenter la proportion de logements adaptés. Vous l'avez compris, le Plan Handicap se déploie.

## QUARTIER LA PLAINE/CHANTEGRILLET

## UN PLAN DE CIRCULATION ATTENDU AU TOURNANT...

■ À la demande de la Ville, la Métropole de Lyon mène actuellement une concertation censée permettre l'établissement d'un plan de circulation global sur le quartier de La Plaine/Chantegrillet, un périmètre qui a été depuis étendu au 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. "Élargir le périmètre de l'étude était nécessaire, mais nous restons vigilants sur les priorités du quartier", explique **Catherine Moussa**, Adjointe déléguée au cadre de vie. "Nous sommes inquiets du calendrier qui s'allonge et des moyens qui seront alloués à la réalisation des modifications majeures nécessaires pour améliorer la circulation et la sécurité des habitants." Ce quartier étant très fréquenté et concerné par des constructions prochaines, les sujets sont nombreux : trottoirs, places de stationnement, cheminements piétons et vélos, remise à double sens de la rue François Forest (un souhait de la Ville, que la Métropole ne semble pas favoriser...). "Nous espérons que la parole des riverains sera bien prise en compte, sachant que des problématiques similaires seraient intéressantes à étudier sur d'autres quartiers", conclut l'élue.



## SÉCURITÉ

# LA POLICE MUNICIPALE PREND SES NOUVEAUX QUARTIERS



La Police municipale vient d'investir ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée du gymnase Raymond Barlet (30 avenue du 11 Novembre). Un secteur plus central et donc mieux relié à tous les quartiers de la commune. *“Les anciens locaux*

*étaient vétustes et étroits, il devenait urgent d'installer notre police dans un endroit plus fonctionnel, leur octroyant de bonnes conditions de travail et un meilleur accueil du public”,* commente **Catherine Moussa**, Adjointe déléguée à la sécurité. Dans le cadre de la mutualisation des services de police opérée avec La Mulatière en 2021 (permettant notamment de renforcer la présence terrain), les trois policiers mulatins pourront disposer de bureaux et être en lien direct avec les sept policiers de notre ville. Avec la mise en place prochaine d'une brigade cynophile, un chenil était également nécessaire et a été intégré. Ces nouveaux locaux permettent enfin d'avoir un bureau isolé pour la visualisation des caméras de vidéoprotection, dont le nombre doit être doublé d'ici fin 2023 afin de mieux mailler le territoire. Agréable et fonctionnel, le nouveau poste de police est aujourd'hui opérationnel, au service des Fidésiens et de leur sécurité.

**+ d'infos :**

**Police municipale : 04 37 23 04 10**

## COMMUNICATION

# UNE INFORMATION UTILE, ACCESSIBLE ET RÉACTIVE

Ça n'a pas dû vous échapper, la Ville vient de faire l'acquisition de nouveaux panneaux lumineux. Mieux intégrés dans le paysage, plus modernes et ergonomiques, 8 panneaux sont aujourd'hui disposés dans la Ville, procurant une information utile et actualisée en permanence. *“Les messages peuvent être différenciés par quartiers et changés aussi souvent que nécessaire, ceci avec une forte réactivité. Il y a un manque au Plan du Loup que nous allons combler cette année avec l'installation d'un nouveau panneau au niveau du site sportif”,* explique **Bastien Lemire**, Responsable communication de la Ville. *“C'est un support de communication très apprécié car 100% des Fidésiens y ont accès. Il ne contribue pas à la fracture numérique et permet de toucher toutes les générations. Nous tenions vraiment à le conserver”,* ajoute **Véronique Sarselli**, Maire. Diffusant des informations municipales, les panneaux lumineux sont aussi très prisés par les associations et chacune de leur demande est relayée. Le mobilier urbain (panneaux au



format Abribus avec une face publicitaire et une face réservée aux informations municipales) a également été renouvelé et renforcé avec le passage de 21 à 25 panneaux, permettant de mieux quadriller la commune. Ceci dans le respect du futur Règlement Local de la Publicité qui sera édicté par la Métropole fin 2022.

## SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



### ■ SAINTE-FOY- LÈS- LYON, D'UN MANDAT À L'AUTRE, CHAMPIONNE DE LA PROCRASTINATION !

Le budget 2022, voté lors du conseil municipal du 3 février, ne s'inscrit pas dans une prospective qui prendrait sérieusement en compte les questions de santé et d'environnement auxquelles nous devons aujourd'hui répondre. Il se contente - comme les précédents - de **gérer, l'existant, bon an mal an.**

**Des grands projets à Sainte-Foy, en 2022 ?** Quelques exemples : - Réhabilitation du plus vieux gymnase de la commune, attendue depuis longtemps. Rénovation des WC publics, boulevard Baron du Marais, un programme déployé à pas lents ces dernières années. Lancement d'un plan Lumière pour améliorer la qualité de l'éclairage public ; enfin ! Et grâce à la technologie Leds, solution écologique qui va nous permettre de belles économies. Extension de la vidéo surveillance: aucune étude n'en prouve l'utilité. Et **transformation intégrale du Clos du Cardinal en parking "paysager" ! Qui le veut ?**

**Des projets d'avenir pour les écoles, première mission de la commune ?** Du compostage, sans potager, sans verger, à cultiver. Quel plan communal pour l'éducation à la nature, au sein de nos Espaces Naturels Sensibles ? Quelle ambition pour nos écoles dont les classes se vident, faute de nouveaux petits fidésiens ?

Olivier Coupiac  
SainteFoyAVENIR. Citoyenneté. Écologie. Solidarité

## UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



### ■ POLITIQUE ?

Un avis sur le règlement local de publicité, que le conseil municipal réuni le 3 février était appelé à donner, a permis de révéler une profonde divergence entre notre groupe et la majorité dans l'approche de ce que devait être la politique dans notre commune.

Ce règlement qui fixe les règles d'implantation et de dimensionnement de l'affichage publicitaire a été élaboré par la Métropole depuis 2017 dans un cadre concerté et consensuel, l'objectif poursuivi étant de limiter les nuisances de cet affichage sur le cadre de vie (qui est manifeste dans certains de nos quartiers) tout en préservant le légitime intérêt de la promotion et de l'information commerciale.

Sans un seul mot sur l'impact de ce règlement sur nos paysages ni sur l'intérêt des fidésiens, la majorité a pris prétexte de ce que ce règlement était proposé par la Métropole pour émettre un avis défavorable, au motif qu'il émanait d'une majorité métropolitaine imprégnée de "wokisme" et tenante de la "cancel culture"... arguments sans aucun lien avec le sujet dont nous débattons... mais il nous a été répondu que cette position était politique...

**Pour notre part, nous considérons que la politique dans notre commune doit avoir comme ligne directrice et pragmatique les intérêts de notre territoire et des fidésiennes et fidésiens, et non la posture partisane.**

C'est dans le respect de cette ligne directrice que lors de ce même conseil nous avons :

- émis un avis favorable à ce règlement local de publicité, pour notre cadre de vie ;
- émis un avis défavorable au projet métropolitain de renforcement de la zone à faible émissions, parce qu'il concerne les véhicules CRITAIR2, allant ainsi bien au-delà des exigences légales, et concerne un périmètre qui n'est pas encore précisément défini, au risque de voir nos communes de périphérie devenir le réceptacle des véhicules bannis du centre de la Métropole ;
- voté pour la première fois depuis le début de ce mandat le budget proposé par la majorité municipale, qui nous offrait pour la première fois une projection sur le mandat et une vision crédible des engagements de l'année 2022.

Philippe Schmidt  
Unis pour Sainte Foy

## RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

### ■ DISPARITION D'UN FIDESIEN PATRIOTE



Georges Labouche s'est éteint le 3 janvier dernier à l'âge de 93 ans.

Il avait exercé deux mandats au Conseil municipal, de 1989 à 2001, au sein du groupe Front national.

Très attaché aux valeurs patriotes et familiales, il était aussi profondément religieux. Il m'arrivait de le rencontrer parfois au sein de notre association "Sainte-Foy patriotes" et j'aimais échanger avec lui sur différents sujets. Son amour de la France et de son histoire transpirait à travers ses propos. Il portait toujours sur lui la médaille miraculeuse de la rue du Bac et il en avait toujours une petite réserve pour la distribuer autour de lui, rappelant les grâces obtenues auprès de la Vierge Marie par l'intermédiaire de cette médaille.

Il était aussi le plus vieux cavalier de France licencié à la Fédération française d'équitation. Il montait à cheval depuis qu'il avait 10 ans. Tout avait commencé en 1939, sur un cheval du 11<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, stationné à Paris et commandé par son père. Mais le régiment partit au front et son père fut tué au combat. Georges Labouche passa alors en zone libre et arriva à Lyon, où le régiment des cuirassiers, anéanti en juin 1940, fut reconstitué à la Part-Dieu en 1941. Cela lui permit de remettre le pied à l'étrier. À la libération, il rejoignit l'escadron de Bournazel, suivi du Prytanée militaire de La Flèche avec un stage au Cadre noir et au 1<sup>er</sup> régiment de spahis algériens à Médéa.

En 1962, installé à Sainte-Foy, il acheta son premier cheval. Cela lui permit de profiter des grands espaces verts de la commune sur lesquels il était le seul cavalier. Jusqu'à sa mort, il continua à monter chaque mercredi à la Poneyterie de Millery où l'attendait son cheval, Chammar, un pur-sang arabe de 32 ans. Ses obsèques ont été célébrées avec faste en l'église de Ste-Foy le 6 janvier. À la sortie de la messe, son cheval l'attendait. Il a suivi le cercueil jusqu'au corbillard.

Je présente mes sincères condoléances à sa veuve, à ses enfants et petits-enfants.

Nicolas DE PARDIEU  
Rassemblement des droites fidésiennes  
ndepardieu@free.fr



## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



### ■ LE PRAGMATISME À L'ÉPREUVE DU DOGMATISME

Depuis le début du mandat, en particulier lorsqu'il s'agit d'environnement, nous avons pour principe de ne jamais prendre de mesures sur une base idéologique ou symbolique, mais au contraire de toujours rechercher le concret et l'efficacité pour répondre aux besoins des habitants.

Qu'il s'agisse de notre combat contre le transport par câble, de la végétalisation des cours d'école, du Plan Lumière qui vise notamment à moderniser et diminuer les consommations d'énergie de l'éclairage public, de la rénovation énergétique des bâtiments, nous nous soucions des conséquences et procédons toujours à des études et des bilans coûts/avantages pour le bien commun.

Cela étant, notre approche pragmatique se trouve aujourd'hui en opposition frontale avec la doctrine de la nouvelle majorité métropolitaine sur bien des sujets relevant de sa compétence et qui impactent directement notre quotidien. Les travaux sur nos voiries, la politique de déplacements, leur défiance envers les événements festifs considérés comme générateurs de pollution... sont autant de sujets qui nous opposent tant sur le fond que sur la forme.

C'est un fait, la majorité métropolitaine ne concerte pas, elle impose et dicte sa doctrine. Choix révélateur : depuis le mois de janvier, le SYTRAL a décidé de réduire de sept à quatre le nombre de représentants de son opposition, pendant que le nombre de sièges réservés à la Métropole au sein du syndicat augmentait de 23 à 25.

Selon les propres mots de Bruno Bernard, président de la Métropole et du SYTRAL, c'est pour éviter que des projets majeurs décidés par la majorité élue ne soient bloqués par l'opposition minoritaire. C'est édifiant.

Nous pensons que l'écologie ne doit pas s'opposer à l'économie et à la croissance. Bien au contraire. Elle doit passer par l'innovation, les progrès technologiques. Il serait ainsi plus efficace de rêver d'un monde avec des voitures et des avions propres, des usines peu ou pas polluantes, de nouvelles énergies renouvelables, des services à la personne plus performants, tout ceci compatible avec la création de richesses et d'emplois.

Plûtôt que de tenter d'appliquer des concepts écologiques doctrinaires et inefficaces, la nouvelle majorité métropolitaine ferait mieux de chercher à comprendre les besoins réels des habitants. Ils sont aujourd'hui victimes d'une politique punitive et payent leur électricité et leur gaz toujours plus cher, voient le recours à l'automobile toujours plus pénalisé.

À Sainte-Foy, nous souhaitons continuer à entendre et concerner sur tous les projets qui touchent aux modes de vie et à la qualité environnementale. Une politique ambitieuse de préservation de l'environnement doit être ancrée sur des réalités et non sur des principes idéologiques.

### Pascale Bazaille

Première Adjointe déléguée la Stratégie d'aménagement du territoire, au Développement économique et aux Grands projets métropolitains

## OÙ TROUVER MOSAÏQUE ?

### ■ SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Accueil Mairie
- Guichet Familles
- Maison de la Métropole
- Office Fidésien Tous âges
- Bibliothèque Léopold Senghor
- Bibliothèque annexe de La Gravière
- Le Kubdo
- Ciné Mourguet
- Conservatoire de Musique et de Danse
- MJC
- Centres sociaux fidésiens Neyrard
- Centres sociaux fidésiens Gravière
- Maison Communale des Bruyères
- Résidence Le Clos Beausoleil
- Ellipse

### ■ COMMERCES :

- Bleu Griotte
- Tabac du Monument aux Morts
- Le Dit Vin
- Boulangerie Fèbre
- Le Pot des Gônes
- Auchan Supermarché
- Visu'Elles Opticien
- Les doigts agiles
- Domaine Lyon Saint Joseph
- Naturhouse
- Laurence Benoit Coiffure
- Julie Palmeyre Coiffure
- Institut Charme et Beauté
- Verglass
- Institut Urgence Beauté

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POINT DE DIFFUSION DE MOSAÏQUE ?**

**CONTACTEZ NOUS AU 04 72 32 59 04**

## ÉTAT CIVIL

### ■ Décès :

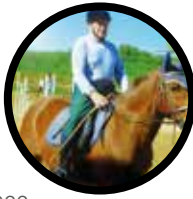
#### Janvier 2022 :

**LABOUCHE**

Georges, ancien conseiller municipal et plus vieux cavalier de France, le 03/01/2022

**CLUZE Thierry**, le 15/01/2022

**DREVET Yvonne, veuve BRUANDET**, le 18/01/2022



### ■ Naissances (\*hors commune) :

#### Décembre 2021 :

**BOIS Mathéo**, le 01/12/2021

**CLÉMENT Marceau**, le 03/12/2021

**MONNIER Nahel**, le 06/12/2021

**DESROCHES YUNG Liam**, le 16/12/2021

**COUBETERGUE Lucas**, le 29/12/2021

**CAMARA Raphael**, le 30/12/2021

#### Janvier 2022 :

**QUATTROCCHI RIBEIRO Léo**, le 10/01/2022

**NÉDÉLEC FLEURY Timothé**, le 15/01/2022

**CHEY ZOBNINE Lonni**, le 19/01/2022

**GUANDALINO Romane**, le 19/01/2022

**LODI Hugo**, le 22/01/2022

**LESAGE Maël**, le 24/01/2022

### ■ Mariages :

#### Décembre 2021 :

**BAPTISTE Damien et DUBOIS Sylvine**, le 04/12/2021

**PLAGNOL Serge et MARTIN Niamh**, le 11/12/2021

**ROCHEIL Christophe et EXTIER Séverine**, le 11/12/2021

**JABOURIAN Viguene et MATEU GARCIA Alba**, le 18/12/2021

**LUC Olivier et DOMITROVIC Kristy**, le 18/12/2021

#### Janvier 2022 :

**COLINET Sonia et LEGRAND Marie-Claire**, le 08/01/2022

**GAGNEUX Jean et DIALLO Bineta**, le 15/01/2022

### ■ Pacs :

#### Décembre 2021 :

**BERTIN Laure et BLANCHET Matthias**, le 14/12/2021

**CHEUNG Lai et PROT Laurent**, le 15/12/2021

**CHOUVELON Ophélie et ANEX Pierre-François**, le 17/12/2021

**ROBERT Violaine et MARTIN Steven**, le 17/12/2021

#### Janvier 2022 :

**NOUALI Amel et REMY Ludovic**, le 21/01/2022



## ADIEU AU DOCTEUR MORÉTEAU, MÉMOIRE DE LA COMMUNE

■ Le 10 décembre dernier, Jean-Jacques Moréteau nous quittait. Son décès marque le départ d'une grande personnalité fidésienne, un personnage qui a considérablement marqué l'histoire de notre commune. Beaucoup de Fidésiens le connaissaient personnellement en sa qualité de médecin généraliste. Il était un médecin de famille, proche des gens, toujours disponible. Il était également le médecin des Jeunes Sapeurs Pompiers, ainsi que des volontaires adultes, sans jamais faire payer la moindre consultation. Le titre "Docteur" est d'ailleurs presque devenu son prénom, beaucoup l'appelaient encore Docteur Moréteau jusqu'à la fin de sa vie, très longtemps après avoir arrêté d'exercer. Jean-Jacques Moréteau, c'est un homme qui connaissait parfaitement notre commune, son histoire, son patrimoine. Il était en quelque sorte la mémoire de Sainte-Foy. Passionné d'histoire et notamment de celle de notre ville, il était encore à 96 ans président de l'association La Fontanière qui participe à la protection et la valorisation du patrimoine communal. Il a transmis tout ce qu'il connaissait du

patrimoine fidésien, notamment à travers les nombreux ouvrages sur l'histoire de Sainte-Foy et de La Mulatière publiés par l'association, dont il a signé beaucoup de contributions. Il est aussi à l'origine du Guide du patrimoine fidésien. Le Docteur Moréteau était quelqu'un de passionné et d'impliqué, toujours présent lors des Journées du Patrimoine, organisateur de visites et de conférences, actif dans la restauration de l'église, présent à toutes les commémorations. C'est avec émotion que nous nous remémorons sa présence le 4 décembre dernier lors de l'inauguration de la place de la Minerve Retrouvée, seulement 6 jours avant son décès. Bien qu'affaibli, il avait tenu à être présent tout au long de la cérémonie, ce qui en dit long sur sa personnalité. Personnage affectueux, bienveillant et empli d'humilité, il s'agit d'une grande et triste perte pour Sainte-Foy-lès-Lyon. Un vibrant hommage lui a été rendu par Madame le Maire lors du Conseil municipal du 16 décembre dernier, avant l'observation d'une minute de silence par l'ensemble des élus. Adieu Docteur. La Ville adresse ses plus sincères condoléances aux proches et à la famille.



## N°PRATIQUES

### ■ Mairie :

10, rue Deshay  
69110 - Sainte-Foy-lès-Lyon  
Tél. 04 72 32 59 00  
[contact@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:contact@ville-saintefoyleslyon.fr)  
Pour contacter un élu, s'adresser au cabinet du Maire.  
Tél. 04 72 32 59 50

### ■ Service Affaires générales/ État civil :

Tél. 04 72 32 59 00  
[affaires.generales@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:affaires.generales@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Guichet Familles :

Tél. 04 72 32 59 59

### ■ Accueil Solidarités :

Tél. 04 72 32 59 05  
[ccas@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:ccas@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Services Techniques :

Tél. 04 72 32 59 25  
[techniques@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:techniques@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Police municipale :

24, Grande Rue / Tél. 04 37 23 04 10  
[police-municipale@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:police-municipale@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Bibliothèques municipales :

20, rue Châtelain  
Tél. 04 72 32 59 35  
[bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr)

18, avenue de Limburg  
Tél. 04 78 59 51 90  
[bibliotheque-graviere@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:bibliotheque-graviere@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Maison Communale des Bruyères : 55, boulevard des Provinces

Tél. 04 78 36 40 18  
[mcb@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:mcb@ville-saintefoyleslyon.fr)

### ■ Conservatoire de Musique & Danse :

92, chemin des Fonts  
Tél. 04 78 59 59 38  
[cmd@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:cmd@ville-saintefoyleslyon.fr)

Amélioration de mon quotidien  
(stress, émotions, sommeil, confiance en soi...)

Préparation à un événement  
(grossesse, concours, entretiens, examens...)

Accompagnement de certains traitements médicaux  
(fibromyalgie, dépression, acouphènes, cancer...)

Enfants, Adolescents & Adultes

**STEPHANIE CORSO**  
SOPHROLOGUE

La Sophrologie, Ma solution Mieux-être  
Contactez-moi !  
**06 64 35 56 62**

20 rue de Chavril  
à Sainte-Foy-Lès-Lyon

[www.stephanie-corso-sophrologue.fr](http://www.stephanie-corso-sophrologue.fr)

**Samādhī**  
Yoga & Thérapies douces

Valérie Fenet et toute l'équipe de Samadhī vous guident sur le chemin de l'équilibre, du bien-être et de l'harmonie...

27 C. rue Sainte Barbe • 69110 Sainte-Foy-les-Lyon  
09 50 22 31 06 • [contact@samadhī-lyon.fr](mailto:contact@samadhī-lyon.fr) • [www.samadhī-lyon.fr](http://www.samadhī-lyon.fr)

**CAROTHEQUE**

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

BERNARD CERAMICS  
45 RUE FRANCOIS MERMET - 69100 TASSIN LA DEMI LONE  
04 78 34 15 16

**APPENTIS & AUVENT**

**POOL HOUSE & KIOSQUE**

**ABRI VOITURE**

**PERGOLA**

FABRIQUE EN FRANCE  
BRIGNOLLES - VAB

*Préparez-vous pour les beaux jours !*

**DECO CHARPENTE**  
DEPUIS 2007

CONCEPTEUR-FABRICANT DE CHARPENTES DÉCORATIVES EXTÉRIEURES

**DEVIS GRATUIT**  
Tél. : 06 95 58 11 94  
[patrice.georges@deco-charpente.fr](mailto:patrice.georges@deco-charpente.fr)

[www.deco-charpente.fr](http://www.deco-charpente.fr)

**38 Rte d'Heyrieux  
69780 MIONS**

# FESTIVAL BD SAINTE-FOY LES-BULLES

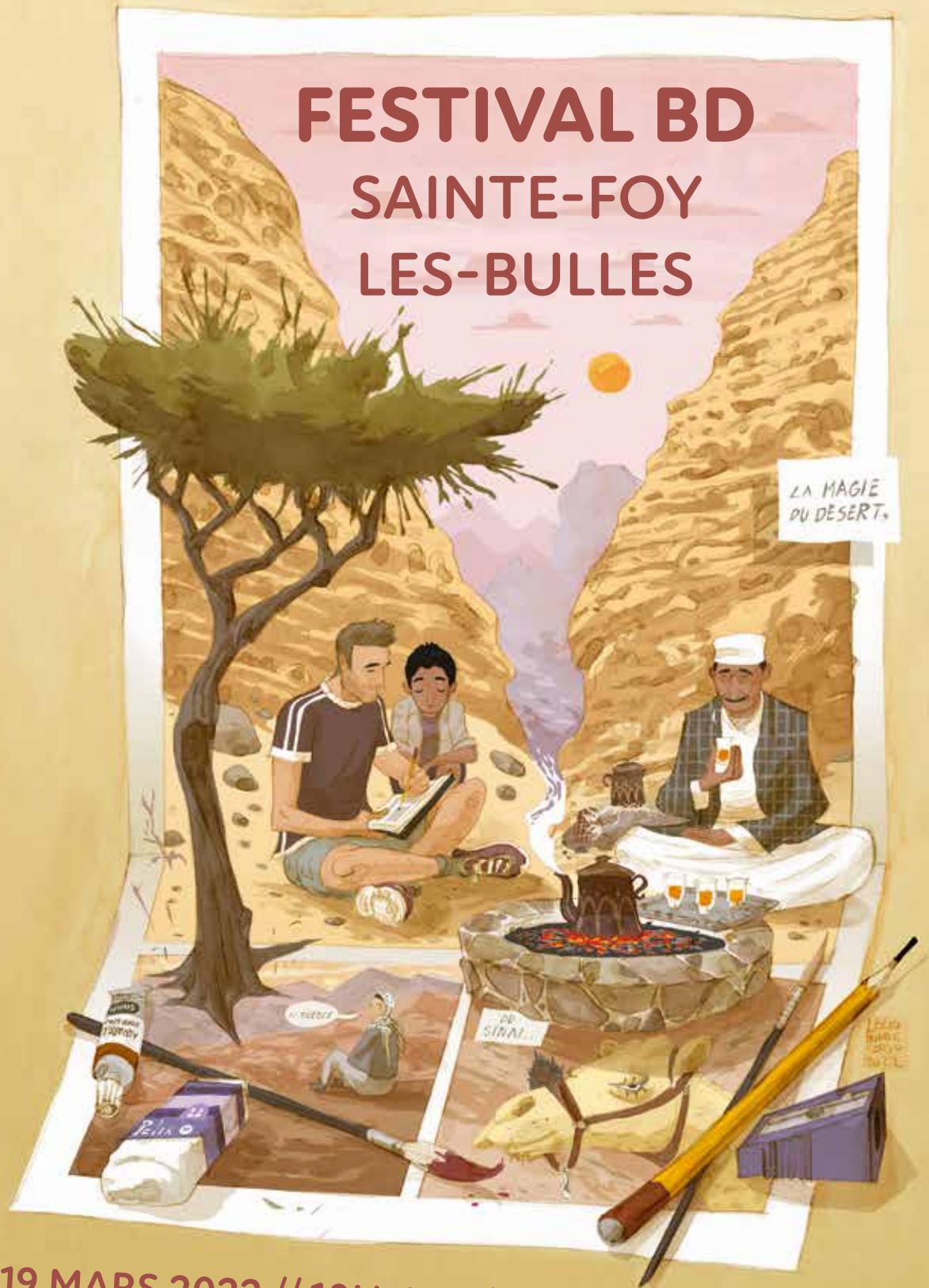


Illustration : BONACCORSO Letterio

19 MARS 2022 // 10H-18H // ENTRÉE LIBRE  
BIBLIOTHÈQUE SENGHOR // 20 RUE CHATELAIN